



Congés payés et préavis

Par **Mag85140**, le **01/04/2024** à **10:06**

Bonjour, je souhaite démissionner le 4 avril. Mon préavis est de 1 mois ce que me ferait sortir le 3 mai. Seulement j'ai une semaine de congés posée et validé de 5 jours au milieu du préavis. J'ai vu que ça décalait de 5 jours mon départ. Mais si je décale de 5 jours, cela englobe le 8 et 9 mai qui sont fériés et le 10 qui est en récupération d'heures. Du coup ça me fait partir au 10 mai ou encore décaler de 3 jours ?

Merci pour votre réponse pour m'éclairer

Par **janus2fr**, le **01/04/2024** à **21:43**

[quote]

Mais si je décale de 5 jours, cela englobe le 8 et 9 mai qui sont fériés

[/quote]

Bonjour,

Peu importe, le préavis est en jours calendaires, pas en jours ouvrables ou ouvrés.

Par **Mag85140**, le **01/04/2024** à **22:13**

Donc si je comprends bien, j'ai 6 jours de cp dans mon préavis fixé avant, sans congés je sortais le 3 mai, avec je peux partir le 10 mai. C'est bien ça ?